



<p>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</p> <p>AU 30 JUIN 2016</p>
--

En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières.

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable
Siège social : 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon
R.C.S. Brest 775 577 018

SOMMAIRE

1.	Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	3
2.	Groupe Crédit Mutuel Arkéa	4
3.	Rapport d'activité semestriel	5
3.1.	Eléments de synthèse.....	5
3.2.	Activité.....	7
3.3.	Bilan	10
3.4.	Résultats consolidés	12
3.5.	Notations	14
3.6.	Facteurs de risques.....	14
4.	Etats financiers semestriels consolidés au 30 juin 2016	15
5.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2016	58
6.	Gouvernement d'entreprise.....	61
6.1.	Conseil d'administration	61
6.2.	Direction générale	61
7.	Informations générales	62
8.	Contrôleurs légaux des comptes	62

1. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

-Nom du responsable

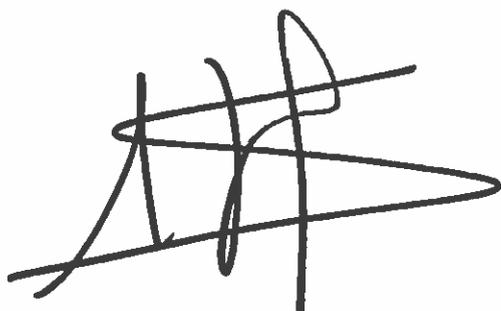
Ronan Le Moal, Directeur Général du Crédit Mutuel Arkéa.

-Attestation du responsable

J'atteste à ma connaissance, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits et pertes de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion intermédiaire représente fidèlement les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées.

Fait à Le Relecq-Kerhuon,
Le 02/09/2016

Ronan Le Moal
Directeur Général



2. Groupe Crédit Mutuel Arkéa

Entrepreneur de la banque et de l'assurance, le groupe Crédit Mutuel Arkéa réunit les fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central ainsi qu'une vingtaine de filiales spécialisées qui couvrent tous les métiers de la sphère financière.

Fabricant et distributeur, le Crédit Mutuel Arkéa est en mesure de proposer à ses clients, qu'ils soient particuliers, acteurs de la vie économique, sociale ou institutionnelle, une gamme complète de produits et services bancaires, financiers, patrimoniaux, d'assurance... Par ailleurs, le groupe présente la particularité de développer des services bancaires en marque blanche à destination d'autres établissements financiers et de paiement.

Coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa n'est pas coté en Bourse. Il appartient à ses sociétaires qui sont à la fois actionnaires et clients. Le groupe, qui conjugue solidité financière et stratégie de croissance durable, met ainsi sa performance au service du financement de l'économie réelle et des projets de ses clients.

Banque territoriale, le Crédit Mutuel Arkéa est attaché au maintien des centres de décision et des bassins d'emplois en région. C'est en s'appuyant sur ses bases régionales que le groupe rayonne sur l'ensemble du territoire national et même au-delà ¹:

- Un réseau de 468 points de ventes dont 334 Caisses locales en Bretagne, dans le Sud-Ouest et dans le Massif Central.
- 18 centres d'affaires régionaux pour Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.
- 9 agences régionales pour Leasecom.
- 15 agences pour Financo.
- Une présence en Belgique avec Fortuneo Banque et ProCapital Securities Services, et avec Keytrade suite à son acquisition par le Groupe au premier semestre 2016 (également présente au Luxembourg et en Suisse).
- Une activité dans toute l'Europe avec Monext, la filiale spécialisée dans les paiements électroniques.

¹ Données au 31 décembre 2015

3. Rapport d'activité semestriel

3.1. Eléments de synthèse

Un résultat semestriel au plus haut historique et des fondamentaux solides dans un environnement économique défavorable - taux d'intérêt toujours bas, crise boursière, Brexit - pesant particulièrement sur les activités de banque de détail.

Le Groupe a pris le contrôle exclusif de Keytrade Bank le 6 juin 2016.

Keytrade Bank, présent en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, est un acteur majeur sur le marché de la banque en ligne, principalement sur le marché de l'épargne.

En termes d'activité, à périmètre comparable² (par rapport au 31 décembre 2015) :

- Un portefeuille clients en hausse de 2%, à 3,7 millions ;
- Des encours de crédits bruts en augmentation de 3,4%, à 46,4 milliards d'euros ;
- Des encours d'épargne en progression de 4,3%, à 90,1 milliards d'euros ;
- Un ratio crédits nets sur dépôts en baisse de 1 point à 106% ;
- Un portefeuille de contrats d'assurances de biens et de personnes en croissance de 2,8%, à plus de 2 millions de contrats.

En termes de résultat (par rapport au 30 juin 2015) :

Un résultat net part du Groupe à 187 millions d'euros, en hausse de 37 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015 dans un environnement économique défavorable :

- Un PNBA à 936 millions d'euros (+ 2,3%)
- Une augmentation des frais de gestion de 3,6%, à 657 millions d'euros
 - Un coefficient d'exploitation de 70,2% (+ 0,9 point)
- Une baisse du coût du risque de 21 millions d'euros, à 26 millions d'euros

En termes de solvabilité :

- Les textes « Bâle III » ont été transposés dans la réglementation européenne en 2013, sous la forme de la Directive « CRD4 » et du Règlement « CRR1 ». Cette réglementation est entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2014 ; des dispositions transitoires existeront néanmoins jusqu'en 2024.
- Les fonds propres de base prudentiels ou « Tier 1 » du ratio de solvabilité s'élèvent à près de 4,8 milliards d'euros.
 - Après prise en compte des fonds propres complémentaires intégrant l'émission de dette subordonnée réalisée au deuxième trimestre 2016, les fonds propres prudentiels s'établissent à 5,3 milliards d'euros ;
 - Un encours de parts sociales stable à près de 2,2 milliards d'euros.

² Hors Keytrade

M€	30/06/2016	31/12/2015	Var. 30/06/2016 / 31/12/2015	
			abs.	%
Fonds propres Tier 1	4 797	4 689	108	2,3%
dont Common Equity Tier 1	4 796	4 689	108	2,3%
Fonds propres complémentaires (Tier 2) nets de déductions et surcomplémentaires	508	80	428	NS
Total des fonds propres pour le calcul de solvabilité	5 304	4 769	536	11,2%

Exigences de fonds propres

(en millions d'euros)

	30.06.2016	31.12.2015
	Norme CRD4 / CRR	
Risque de crédit	2 342	2 211
Approche standard	371	347
Administrations centrales et publiques	74	87
Etablissements de crédit	23	8
Entreprises	71	63
Clientèle de détail	180	169
Autres	23	20
Approche notations internes	1 971	1 864
Etablissements de crédit	160	139
Entreprises	753	719
Clientèle de détail	201	208
Actions	791	734

Titrisation	11	12
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	55	52

Risque de marché et CVA (approche standard)	10	10
Risque opérationnel (approche avancée quasi exclusivement)	159	148
Total des exigences de fonds propres	2 511	2 369

Evolution des ratios prudentiels

	Jun 2016	2015
Ratio Common Equity Tier 1	15,3%	15,8%
Ratio Global	16,9%	16,1%
Ratio de levier	6,7%	7,0%

En termes de liquidité :

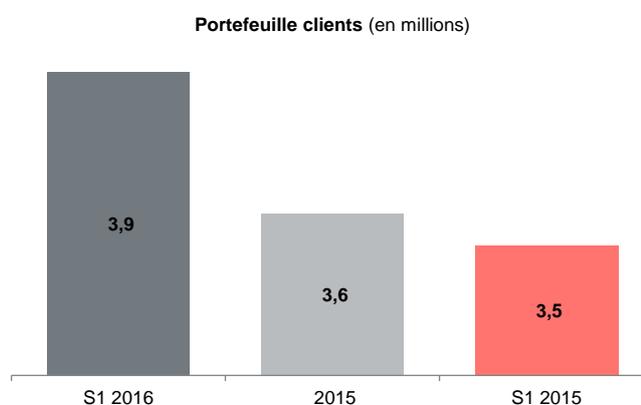
Le Groupe est en ligne avec ses objectifs établis dans le cadre des normes Bâle III :

- LCR à 143,7% à fin juin 2016

3.2. Activité

3.2.1. Clients

Le portefeuille clients augmente de 7% sur le premier semestre 2016. Hors intégration Keytrade, il progresse de 2%, soit près de 62 000 clients supplémentaires principalement porté par Fortuneo (+20 000 clients) et les assureurs (+34 000 clients).



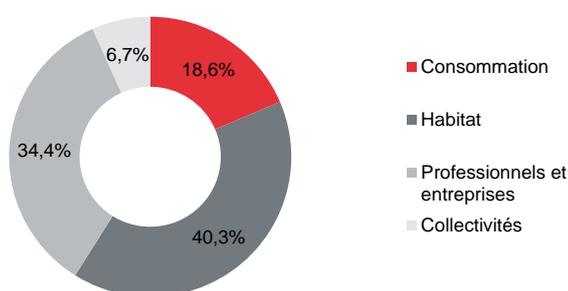
3.2.2. Crédits

Les encours bruts avant provisions progressent de 3,4 % pour atteindre 46,4 milliards d'euros. Les encours nets de provisions s'établissent à 46 milliards d'euros.

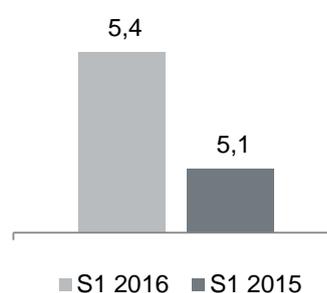
La production de crédits du premier semestre 2016 atteint 5,4 milliards d'euros en progression de 6,1 % par rapport au premier semestre 2015.

La croissance de la production concerne l'ensemble des crédits aussi bien aux particuliers (+4% à 3,2 milliards d'euros), qu'aux professionnels et entreprises (+7% à 1,8 milliard d'euros) ainsi qu'aux collectivités locales (+24% à 0,4 milliard d'euros).

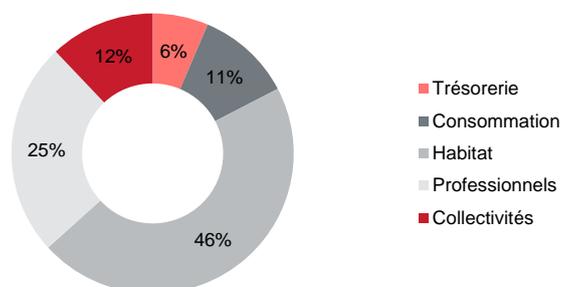
Production de crédits bruts par type de contrat S12016



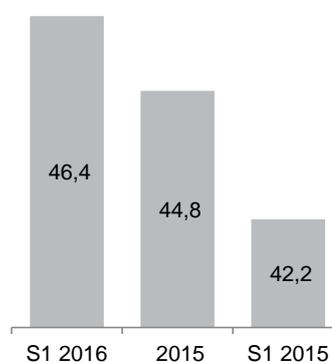
Production de crédits (en milliards d'euros)



Encours de crédits bruts par type de contrat Juin 2016



Encours de crédits bruts (en milliards d'euros)



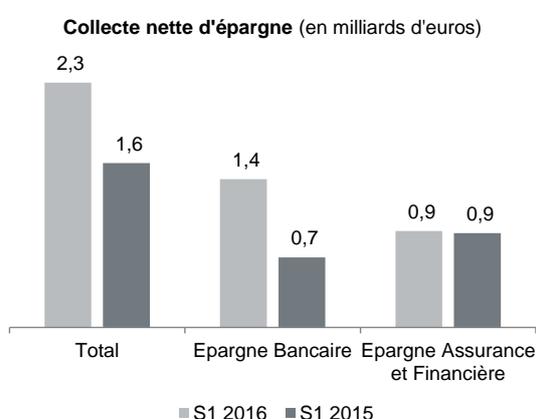
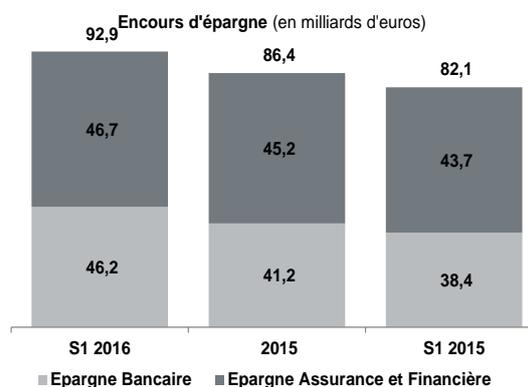
3.2.3. Epargne

L'encours global d'épargne est porté à 92,9 milliards d'euros, en hausse de 7,5% par rapport à fin 2015. Hors intégration des encours Keytrade, il progresse de 4,3 %.

La collecte nette d'épargne, hors Keytrade, au premier semestre 2016 atteint 2,3 milliards d'euros, en hausse de 49 % par rapport au premier semestre 2015.

Celle-ci est marquée par :

- Une très bonne performance en épargne bancaire rémunérée multipliée par 2 en un an à 1,4 milliard d'euros ;
- Une collecte nette en épargne assurance en progression de 3,7 % à 1,1 milliard d'euros. L'épargne financière enregistre quant à elle une décollecte de 0,2 milliard d'euros.



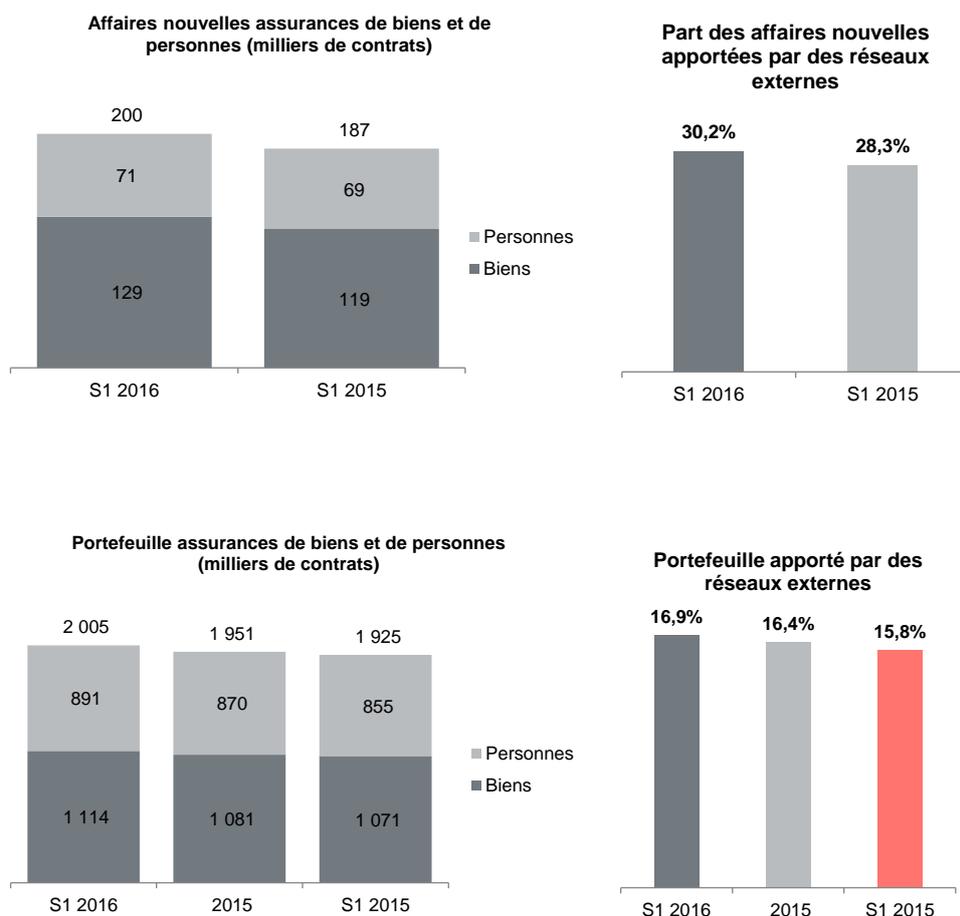
3.2.4. Assurance de biens et de personnes

Les contrats d'assurances de biens et de personnes sont distribués via les réseaux du Groupe et via des réseaux externes au Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Le nombre d'affaires nouvelles du premier semestre est en hausse de 6,7 % par rapport au premier semestre 2015 à 200 000 contrats, principalement sur les assurances de biens avec une progression de 9 % (+ 11 000 contrats).

Sur le premier semestre 2016, le portefeuille poursuit sa progression, en hausse de 2,8 % à plus de 2 millions de contrats.

Les contrats apportés par les réseaux externes représentent 30,2% des affaires nouvelles, en hausse de 1,9 point par rapport au premier semestre 2015. A fin juin 2016 le portefeuille apporté par les réseaux externes représente 16,9% du portefeuille total de contrats d'assurances de biens et de personnes.



3.3. Bilan

Au premier semestre 2016, le bilan du groupe Crédit Mutuel Arkéa progresse de 9 milliards d'euros en lien avec le développement des activités bancaires (croissance des encours de dépôts de 5 milliards d'euros, hausse des encours de crédits de 1,6 milliard d'euros) notamment lié à l'intégration de Keytrade, mais également des activités assurance (+ 1,5 milliard d'euros).

ACTIF (en milliards d'euros)

30/06/2016		Variations	31/12/2015	
Prêts à la clientèle	46,0	1,6	Prêts à la clientèle	44,4
- <i>Encours nets de crédits</i>	45,7	1,6	- <i>Encours nets de crédits</i>	44,1
dont provisions individuelles	- 0,9		dont provisions individuelles	- 0,9
dont provisions collectives	- 0,1		dont provisions collectives	- 0,1
- <i>Autres</i>	0,3	0,1	- <i>Autres</i>	0,2
Reversements	6,8	1,1	Reversements	5,7
Prêts aux banques	3,6	0,1	Prêts aux banques	3,5
Actifs financiers	13,2	3,2	Actifs financiers	10,0
Actifs d'assurance	41,6	1,5	Actifs d'assurance	40,0
Immobilisations	1,8	0,2	Immobilisations	1,6
Minoritaires sur OPCVM	1,9	0,8	Minoritaires sur OPCVM	1,1
Autres actifs	4,4	0,5	Autres actifs	3,9
TOTAL	119,2	9,0	TOTAL	110,1

PASSIF (en milliards d'euros)

30/06/2016		Variations	31/12/2015	
Dépôts clientèle	46,4	5,0	Dépôts clientèle	41,5
Ressources marché (EMTN, TCN, emprunts bancaires)	20,5	0,2	Ressources marché (EMTN, TCN, emprunts bancaires)	20,2
Dettes subordonnées	0,9	0,5	Dettes subordonnées	0,4
Provisions d'assurance	38,8	1,6	Provisions d'assurance	37,2
Capitaux Propres	6,0	0,2	Capitaux Propres	5,8
Minoritaires sur OPCVM	1,9	0,8	Minoritaires sur OPCVM	1,1
Autres passifs	4,7	0,8	Autres passifs	4,0
TOTAL	119,2	9,0	TOTAL	110,1

3.4. Résultats consolidés

Au premier semestre 2016, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a réalisé le plus haut résultat net part du Groupe semestriel de son histoire à 187 millions d'euros, en hausse de 24% par rapport au premier semestre 2015 (150 millions d'euros).

M€	S1 2016	S1 2015	Var. S1 2016 / S1 2015	
			abs.	%
Produit Net Bancassurance (PNBA)	936	915	21	2,3%
Frais de Gestion	-657	-634	-23	3,6%
Résultat brut d'exploitation	279	281	-2	-0,6%
Coût du risque	-26	-47	21	-44,5%
Résultat avant impôt	255	241	14	5,7%
Impôts sur les bénéfices	-68	-91	22	-24,8%
Résultat net, part du Groupe	187	150	37	24,4%
Coefficient d'exploitation	70,2%	69,3%	0,9 pt	

3.4.1. Produit Net BancAssurance (PNBA)

Le PNBA progresse de 2,3% par rapport au premier semestre 2015 à 936 millions d'euros (+ 21 millions d'euros).

Le secteur banque

Le secteur banque regroupe la banque de détail dédiée aux particuliers (caisses locales de Crédit Mutuel, Fortuneo, Financo, CFCAL et Keytrade), la banque de détail dédiée aux entreprises (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Crédit Bail, Leasecom, Arkéa Capital Investissement et Partenaire) et les filiales spécialisées dans le BtoB (Monext, Arkéa Banking Services, ProCapital Securities Services et Leetchi).

Le PNBA du secteur banque progresse de 3,7% par rapport au premier semestre 2015 à 702 millions d'euros, notamment impacté par la cession des titres Visa Europe pour 26 millions d'euros.

A périmètre comparable³, compte tenu des conditions de marchés (taux et bourse), le PNBA reste stable à 672 millions d'euros (- 5 millions d'euros) :

- La marge financière est maintenue à 318 millions d'euros (+ 3 millions d'euros) ;
- Les commissions baissent de 9 millions d'euros à 286 millions d'euros notamment sur l'activité de courtage en bourse ;
- Les autres produits et charges d'exploitation sont stables à 68 millions d'euros (plus un million d'euros).

³ Hors plus-value sur les titres Visa Europe, hors Leetchi et hors Keytrade

Le secteur assurances et gestion d'actifs

Le secteur assurances et gestion d'actifs regroupe les sociétés d'assurance-vie (Survénir), non-vie (Survénir Assurances), de courtage (Novélia) et de gestion d'actifs (Federal Finance, Schelcher Prince Gestion et Arkéa Capital Gestion).

Le PNBA du secteur assurances et gestion d'actifs est en retrait de 3 millions d'euros à 235 millions d'euros :

- La marge financière baisse de 11 millions d'euros à 23 millions d'euros en lien avec un contexte marché défavorable ;
- Les commissions nettes versées sont en hausse de 19 millions d'euros à 98 millions d'euros suite à la forte progression de l'activité assurance-vie ;
- Les autres produits et charges d'exploitation progressent de 26 millions d'euros à 310 millions d'euros. Cette hausse s'explique notamment par le moindre niveau de sinistralité en assurances de biens sur le semestre et par la hausse des encours en assurance-vie.

3.4.2. Frais de gestion

Les frais de gestion s'établissent à 657 millions d'euros en progression de 23 millions d'euros. A périmètre comparable⁴, les frais de gestion progressent de 16 millions d'euros à 650 millions d'euros :

- Les frais de personnel progressent de 16 millions d'euros à 373 millions d'euros ;
- Les autres charges sont en retrait de 3 millions d'euros à 228 millions d'euros ;
- Les dotations aux amortissement et provisions progressent de 3 millions d'euros à 50 millions d'euros.

3.4.3. Coût du risque

Le coût du risque est en baisse de 21 millions d'euros (-44,5%) à 26 millions d'euros, principalement sur le risque de crédit clientèle.

M€	S1 2016	S1 2015	Var. S1 2016 / S1 2015	
			abs.	%
Coût du risque crédit	29	48	-19	-40,1%
Risque de crédit clientèle affecté	34	41	-8	-18,4%
Provisions collectives et filières	-5	6	-12	NS
Coût du risque marché	-3	-1	-2	NS
Coût du risque	26	47	-21	-44,5%

⁴ Hors Leetchi et hors Keytrade

Le coût du risque de crédit à la clientèle de 28,5 millions d'euros à fin juin 2016 se compose d'un coût du risque de 33,6 millions d'euros sur les créances déclassées et d'une reprise nette de 5,1 millions d'euros de la provision collective (provision sur créances sensibles et provision complémentaire assimilée sur encours restructurés sains).

A mi-exercice 2016, le coût du risque représente 0,06% de l'encours au bilan des engagements clientèle, soit 0,11% annuellement sur ce niveau (0,24% en 2015).

Qualité du risque de crédit du portefeuille

Le montant des créances douteuses et litigieuses, intérêts compris, est en baisse de 1% à 1 574 millions d'euros au 30/06/2016 (1 588 millions d'euros au 31/12/2015).

Le taux de créances douteuses et litigieuses (intérêts compris) sur l'encours global est en légère baisse sur ce 1^{er} semestre 2016 à 3,4% (3,6% au 31/12/2015).

Provisionnement

Dans un contexte économique toujours peu favorable, le groupe Crédit Mutuel Arkéa est resté prudent sur le premier semestre 2016 dans son approche du risque de crédit clientèle. Le taux de provision des créances douteuses et litigieuses (capital et intérêts) atteint 56,8% à fin juin 2016 en légère hausse par rapport à décembre 2015 (56,3%). Ce taux est de 62,2% pour les sociétés, 57,7% pour les entreprises individuelles et 50,8% pour les particuliers.

3.5. Notations

Au 30/06/2016	Notations court terme
Standard & Poor's	A-1
Moody's	P-1
	Notations long terme
Standard & Poor's	A
Moody's	Aa3
	Perspectives
Standard & Poor's	Négative
Moody's	Négative

3.6. Facteurs de risques

Les facteurs de risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2015.

4. Etats financiers semestriels consolidés au 30 juin 2016



Comptes consolidés 30 juin 2016

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	30.06.2016	31.12.2015
		IFRS	IFRS
Caisse, banques centrales	1	1 826 974	2 112 531
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	16 658 749	14 689 440
Instruments dérivés de couverture	3	927 856	814 113
Actifs financiers disponibles à la vente	4	39 823 353	36 268 355
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	8 546 525	7 039 982
Prêts et créances sur la clientèle	5	46 004 977	44 368 199
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		449 292	326 603
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		141 527	151 544
Actifs d'impôts courants		116 821	216 872
Actifs d'impôts différés		66 573	93 885
Comptes de régularisation et actifs divers		2 604 410	2 271 532
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		219 531	207 534
Immeubles de placement		560 596	581 135
Immobilisations corporelles		240 207	235 251
Immobilisations incorporelles		422 570	336 192
Ecarts d'acquisition	6	542 438	448 633
TOTAL DE L'ACTIF		119 152 399	110 111 801

Passif	Notes	30.06.2016	31.12.2015
		IFRS	IFRS
Banques centrales	7	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8	773 959	570 479
Instruments dérivés de couverture	3	649 095	504 095
Dettes envers les établissements de crédit	7	6 821 565	6 455 557
Dettes envers la clientèle	9	46 407 976	41 450 622
Dettes représentées par un titre	10	13 634 533	13 779 820
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		58 997	19 229
Passifs d'impôts courants		144 122	163 170
Passifs d'impôts différés		196 084	133 466
Comptes de régularisation et passifs divers		4 419 563	3 296 487
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	11	38 793 040	37 214 272
Provisions	12	379 102	366 385
Dettes subordonnées		806 349	381 953
Capitaux propres totaux		5 978 014	5 776 266
Capitaux propres part du Groupe		5 975 388	5 773 723
Capital et réserves liés		2 200 143	2 202 620
Réserves consolidées		3 240 079	2 980 801
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		348 468	293 987
Résultat de l'exercice		186 698	296 315
Intérêts minoritaires		2 626	2 543
TOTAL DU PASSIF		119 152 399	110 111 801

Comptes consolidés 30 juin 2016

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2016 IFRS	30.06.2015 IFRS
Intérêts et produits assimilés	14	941 347	1 019 004
Intérêts et charges assimilés	14	-651 321	-690 132
Commissions (produits)	15	288 836	303 564
Commissions (charges)	15	-101 467	-88 042
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	16	13 840	2 686
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17	77 311	20 918
Produits des autres activités	18	3 332 469	3 363 050
Charges des autres activités	18	-2 964 590	-3 016 039
PRODUIT NET BANCAIRE		336 425	915 009
Charges générales d'exploitation	19	-606 421	-587 671
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-50 887	-46 615
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		279 117	280 723
Coût du risque	20	-26 041	-46 894
RESULTAT D'EXPLOITATION		253 076	233 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		4 959	1 382
Gains ou pertes sur autres actifs	21	-3 183	5 796
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT AVANT IMPÔTS		254 852	241 007
Impôt sur les bénéfices	22	-68 144	-90 568
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
RESULTAT NET		186 708	150 439
dont Intérêts minoritaires		10	393
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		186 698	150 046

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2016 IFRS	30.06.2015 IFRS
<i>Résultat net</i>		186 708	150 439
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (nets d'impôts)		-7 161	-2 910
Quote-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		10	-155
Éléments non recyclables en résultat		-7 151	-3 065
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôts)		50 044	17 618
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (nets d'impôts)		4 826	5 502
Quote-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		6 762	5 725
Éléments recyclables en résultat		61 632	29 245
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		54 481	26 180
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		241 189	176 619
dont part du Groupe		241 179	176 228
dont part des intérêts minoritaires		10	391

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et liées au capital	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2015	2 211 473	2 758 102	223 558	269 469	5 462 602	5 734	5 468 336
Augmentation / réduction de capital	-17 258				-17 256		-17 296
Élimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2014		269 469		-269 468	0		0
Distribution 2015 au titre du résultat 2014		-43 911			-43 911	-1 366	-42 210
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		184			184	-13	171
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 194 177	2 986 844	223 558	0	5 404 675	4 416	5 409 095
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			26 163		26 163		26 163
Résultat au premier semestre 2015				150 046	150 046	393	150 439
Sous-total	2 194 177	2 986 844	249 741	150 046	5 680 858	4 809	5 685 617
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		1 418			1 418		1 418
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-1 550			-1 550		-1 550
Changement de méthodes comptables		6 646			6 646	9	6 655
Autres variations		-87			-87	2	-85
Capitaux propres au 30 juin 2015	2 194 177	2 993 275	249 741	150 046	5 587 235	4 820	5 592 055
Augmentation / réduction de capital	3 058				3 055		3 058
Élimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions		-6 894			-6 894	-2 038	-8 932
Affectation du résultat 2014					0		0
Distribution 2015 au titre du résultat 2014					0		0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		-184			-184	1	-183
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 197 182	2 986 183	249 741	150 046	5 583 162	2 782	5 588 943
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			44 246		44 246	0	44 246
Résultat au deuxième semestre 2015				146 260	146 260	-235	146 025
Sous-total	2 197 182	2 986 183	293 987	296 315	5 773 677	2 547	5 776 223
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		428			428		428
Changement de méthodes comptables		5			8	-8	2
Autres variations		-380			-390	1	-389
Capitaux propres au 31 décembre 2015	2 197 182	2 986 239	293 987	296 315	5 773 723	2 543	5 776 266
Augmentation / réduction de capital	-2 477				-2 477		-2 477
Élimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2015		296 315		-296 315	0		0
Distribution 2016 au titre du résultat 2015		-39 174			-39 174	-5	-39 179
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		1 190			1 190	21	1 211
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 194 705	3 244 570	293 987	0	5 733 262	2 558	5 738 821
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			54 481		54 481	0	54 481
Résultat au premier semestre 2016				188 638	188 638	92	188 730
Sous-total	2 194 705	3 244 570	348 468	188 638	5 974 441	2 569	5 977 010
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		1 345			1 345		1 345
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-66			-66		-66
Changement de méthodes comptables					0		0
Autres variations		-332			-332	57	-275
Capitaux propres au 30 juin 2016	2 194 705	3 245 517	348 468	188 638	5 975 368	2 626	5 978 014

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros

	30.06.2016	30.06.2015
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	186 708	150 439
Impôt	68 144	90 568
Résultat avant impôt	254 852	241 007
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	50 347	45 632
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	22	-
Dotations nettes aux provisions	1 581 200	1 407 957
Quote-part de perte/(bénéfice) dans les sociétés mises en équivalence	4 959	1 382
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	36 960	18 023
(Produits)/charges des activités de financement	-	-
Autres mouvements	81 044	39 235
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements	1 870 650	1 473 419
Opérations interbancaires	924 865	994 146
Opérations avec la clientèle	516 876	160 874
Opérations sur autres actifs/passifs financiers	1 230 326	1 796 170
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	784 075	306 168
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	524	535
Impôts versés	3 356	21 390
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 850 360	- 1 247 141
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	75 142	467 285
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Actifs financiers et participations	6 545	25 176
Immubles de placement	8 616	1 660
Immobilisations corporelles et incorporelles	48 797	39 844
Autres	-	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	33 636	13 008
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	41 026	42 174
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	133 393	-
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	174 419	42 174
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	75 142	467 285
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	33 636	13 008
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	174 419	42 174
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 114 121	1 272 473
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	2 112 531	1 340 308
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	1 590	67 835
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 981 208	1 684 576
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	1 826 974	1 883 558
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	154 234	198 980
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	- 132 913	412 103

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les changements liés aux capitaux propres et les dettes subordonnées.

Annexe

Comptes consolidés 30 juin 2016

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle exclusif du groupe Keytrade Bank le 06 juin 2016.

Cette opération, dans la droite ligne des orientations du projet stratégique Arkéa 2020, permet au Crédit Mutuel Arkéa d'accélérer son développement sur le marché de la banque en ligne et des services financiers digitaux, et de renforcer significativement ses positions à l'échelle européenne.

L'acquisition de Keytrade Bank permet en effet de constituer un acteur majeur de la banque en ligne en Europe, comptant près de 600 000 clients dans 4 pays (France, Belgique, Luxembourg et Suisse) et fort de 20 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Malgré un environnement économique défavorable - taux d'intérêt toujours bas, crise boursière, Brexit - pesant particulièrement sur les activités de banque de détail, le groupe Crédit Mutuel Arkéa, dans son ensemble, affiche ce semestre une performance solide. Le produit net bancaire se maintient, et le coût du risque est en baisse significative du fait notamment de la bonne maîtrise du risque.

Le compte de résultat enregistre une plus-value exceptionnelle de 26 M€ au titre de la cession de la participation dans Visa Europe, rachetée par Visa Inc. L'opération est réglée par Visa Inc en numéraire, titres de préférence et un paiement différé en numéraire dans 3 ans.

En termes de structure de bilan et de ratios de solvabilité et de liquidité, Crédit Mutuel Arkéa continue d'afficher des fondamentaux robustes.

La dynamique de développement du Groupe se traduit aussi par l'émission de dette subordonnée Tier 2 au deuxième trimestre 2016.

NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a établi ses documents de synthèse au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont présentés selon la recommandation 2013-04 de l'autorité des normes comptables (ANC). Le contenu des présents états financiers a été déterminé conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire condensée.

Au 30 juin 2016, le Groupe applique les nouvelles normes entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2016, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant :

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application : exercices ouverts à compter du	Conséquences de l'application
Amendements à IAS 19 - Cotisations des membres du personnel	L'objectif des amendements est de clarifier et simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel.	01.01.2016	Sans impact
Améliorations annuelles 2010-2012	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IFRS 11	Ces amendements apportent des précisions sur la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité est une entreprise au sens de la norme IFRS 3. Ces acquisitions doivent être comptabilisées selon les principes comptables de la norme IFRS 3 et les autres normes IFRS qui ne sont pas en contradiction avec la norme IFRS 11. Des informations requises pour les regroupements d'entreprises doivent faire l'objet d'une mention dans l'annexe.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Ces amendements apportent "une clarification sur les modes d'amortissement acceptable". Les amendements à l'IAS 16 précisent que les méthodes d'amortissements basées sur les revenus sont inappropriées pour les immobilisations corporelles et incorporelles. Cependant, cette présomption sur les immobilisations incorporelles peut être relâchée dans certaines circonstances.	01.01.2016	Sans impact
Amendements à IAS 16 et IAS 41	Ces amendements portent sur les actifs biologiques producteurs qui entrent désormais dans le champ d'application de la norme IAS 16 au lieu de la norme IAS 41.	01.01.2016	Sans impact
Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir	Les modifications visent à renforcer la demande aux entreprises de faire preuve de jugement professionnel pour déterminer les informations à fournir dans leurs états financiers, afin que les informations présentées soient pertinentes et efficaces.	01.01.2016	Limitées
Améliorations annuelles 2012-2014	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2016	Limitées
Amendements à IAS 27 – Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	L'objectif des amendements est de permettre aux entités d'utiliser la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser leurs participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées dans leurs états financiers individuels.	01.01.2016	Sans impact

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne lorsque l'application en 2016 n'est qu'optionnelle.

Principales normes non adoptées par l'Union Européenne au 30 Juin 2016

IFRS 9 Instruments financiers

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 9 devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. A date, le groupe CM Arkéa n'a pas l'intention d'appliquer cette norme par anticipation.

Le montant du spread de crédit émetteur étant jugé non significatif, le groupe CM Arkéa n'envisage pas de comptabiliser, de manière anticipée, cet élément en capitaux propres.

Consciente de l'enjeu stratégique et opérationnel que la norme IFRS 9 représente, la Direction du CM Arkéa a identifié le projet IFRS 9 comme un projet majeur pour le Groupe et a fait le choix de débiter celui-ci au 1^{er} semestre 2015.

Après les travaux d'analyse d'impacts, induits par IFRS 9 et réalisés en 2015, le groupe CM Arkéa planifie, sur 2016 et 2017, l'évolution de ses systèmes d'information ainsi que la révision de tout ou partie de ses processus d'organisation et de collecte d'informations.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 15 devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. A date, le groupe CM Arkéa n'a pas l'intention d'appliquer cette norme par anticipation.

Cette norme définit les principes de la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients à l'exception des contrats qui relèvent des normes spécifiques notamment contrat de locations, les contrats d'assurance et les instruments financiers.

Le Groupe est en cours d'étude des principaux impacts de cette nouvelle norme.

Les normes adoptées par l'Union européenne sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Utilisation de jugements et d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations comportant des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif évalués à la juste valeur,
- dépréciation durable d'actifs financiers classés dans la catégorie « disponible à la vente »,
- dépréciations des prêts et créances,
- tests de dépréciation des actifs incorporels,
- impôts différés actifs,
- provisions.

Les modalités de recours éventuel à des jugements ou estimations sont précisées dans les principes comptables et méthodes d'évaluation décrits ci-dessous.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat se répartissent entre ceux détenus à des fins de transaction et ceux qui relèvent de cette catégorie en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Celle-ci permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

A ce titre, le groupe Crédit Mutuel Arkéa utilise cette option pour comptabiliser à la juste valeur par résultat les instruments financiers suivants :

- les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte des activités d'assurance-vie afin d'éliminer l'incohérence de traitement comptable avec les passifs d'assurance y afférents,
- les parts des OPCVM dont la société de gestion est dans le Groupe,
- certains produits structurés ou restructurés (CDO, obligations convertibles),
- les émissions de passifs originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et l'éventuelle couverture sont gérés dans un même ensemble.

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Les instruments dérivés font l'objet de conventions cadre de compensation permettant en cas de défaut de la contrepartie de compenser les positions gagnantes et perdantes. Le Groupe négocie des accords-cadres de compensation de type ISDA à chaque transaction de dérivés.

Cependant, ces dérivés ne font pas l'objet d'une compensation comptable au bilan.

A travers ces contrats de collatéralisation, le Groupe reçoit ou verse en garantie uniquement du cash.

La norme IFRS 13 prévoit la prise en compte du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debt Value Adjustment – DVA). Par ailleurs, l'évolution des techniques de valorisation, qui intègre notamment les précisions apportées par cette norme, a amené le Groupe à ajuster les modalités d'évaluation du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment – CVA).

Le Groupe calcule la CVA et la DVA sur des instruments financiers dérivés pour chaque contrepartie avec laquelle il est exposé.

Le calcul de la CVA résulte du produit entre l'exposition attendue positive du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) de la contrepartie et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD). Le calcul de la DVA résulte du produit entre l'exposition attendue négative du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) du Groupe et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD).

La méthodologie de calcul s'appuie sur les données de marché, notamment sur les courbes CDS pour l'estimation des PD.

La FVA (« Funding Valuation Adjustment ») a pour objet de matérialiser le coût de financement des positions sur instruments dérivés qui ne font pas l'objet d'échange de collatéral. Le calcul de la FVA résulte du produit entre l'exposition attendue du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, multipliée par une estimation du coût de financement sur les marchés.

Le montant comptabilisé au bilan au titre des ajustements de valeur au 30 juin 2016 est de 30,8 M€.

Les actifs financiers représentatifs des contrats d'assurance libellés en unités de compte comprennent des obligations émises par des entités du Groupe qui ne sont pas éliminées en consolidation afin de maintenir l'adossement des provisions techniques d'assurance UC à la juste valeur à des actifs identifiés et eux-mêmes comptabilisés à la juste valeur. Les titres à revenu fixe non éliminés s'élèvent à 397 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 412 millions au 30 juin 2015. Leur élimination aurait eu un impact résultat net d'impôt de 7,1 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais d'acquisition et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes des titres à revenus variables et les plus ou moins-values réalisées sur des titres de cette catégorie sont également enregistrés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe de cette catégorie sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Aucune dépréciation n'est enregistrée sur les actifs à la juste valeur par résultat, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,

- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture – actif et passif

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée de l'opération de couverture dès la mise en place : stratégie de couverture, désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument couvert, nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au moins semestriellement, l'efficacité de la relation de couverture. Une relation de couverture est considérée comme efficace :

- si le rapport entre la variation de valeur des dérivés de couverture et la variation de valeur des instruments couverts pour le risque couvert est compris entre 80 % et 125 %,
- et si les variations de valeur des dérivés de couverture attendues sur la durée de vie résiduelle de ces dérivés compensent celles attendues sur les instruments couverts pour le risque couvert.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur :

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'une opération financière. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur du dérivé est inscrite en résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », symétriquement à la réévaluation de l'opération couverte. Seule apparaît en résultat l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de la banque de détail. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite IAS 39 « carve-out »).

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan, intitulée « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie :

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque lié à la variation des flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés

directement en capitaux propres», tandis que la partie inefficace est constatée dans le compte de résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tant que la couverture est efficace, les montants inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat, en « produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'instrument couvert affectent le résultat. En cas d'interruption de la relation de couverture ou si elle devient inefficace, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés dans le compte de résultat en « produits et charges d'intérêts » au moment où la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas.

La couverture d'investissements nets en devises n'est pas utilisée par le Groupe.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est définie par la norme IAS 39 comme une catégorie résiduelle contenant les titres à revenu fixe et à revenu variable qui ne relèvent ni des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ni des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ni des prêts et créances.

Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur juste valeur, à savoir leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ces titres sont évalués à leur juste valeur, la contrepartie des variations de valeur étant enregistrée sur une rubrique spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Les dividendes reçus des titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des titres. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le Groupe utilise un critère de nature quantitative pour identifier les baisses significatives ou durables : une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure de la valeur entraîne une augmentation de la dépréciation en contrepartie du résultat. En cas de hausse de la valeur, la provision ne peut être reprise par le compte de résultat.

Pour les titres de dettes, la dépréciation est enregistrée au sein de la rubrique « coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent essentiellement des titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont valorisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les prêts et créances du groupe Crédit Mutuel Arkéa sur les établissements de crédit et sur la clientèle qui ne sont pas destinés à la vente dès leur octroi, sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances ».

Ils sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération et les commissions analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. En date d'arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti. Les intérêts, les coûts de transaction et les commissions inclus dans la valeur initiale des crédits sont étalés sur la durée de vie du crédit. Ils contribuent ainsi à la formation du résultat sur la durée de vie du prêt.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts sont étalées. La renégociation du prêt entraîne la décomptabilisation ou la modification de l'ancien prêt. Selon ce principe, les commissions restant à étaler sur les anciens prêts sont comptabilisées immédiatement en résultat.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat. Suite à la définition de cette notion par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) dans son projet de texte, publié fin octobre 2013, le Groupe a mis en place une identification des crédits restructurés (Forbearance) sur les créances du 31/12/2013. Les impacts comptables de la restructuration des prêts ont été intégrés dans les comptes depuis 2014.

Dépréciation sur prêts et créances

Créances dépréciées sur base individuelle

Des dépréciations, comptabilisées en coût du risque, sont constituées sur les créances de toutes natures, même assorties de garanties, dès lors qu'il existe un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits) ;

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses concernant la contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, de règlement judiciaire, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle, de liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Le classement d'un encours en encours déprécié pour une contrepartie donnée entraîne par contagion un classement identique de la totalité des encours et des engagements relatifs à cette contrepartie et cela indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. La contagion s'étend à l'ensemble des tiers d'un même foyer (excepté les mineurs) ainsi qu'à toutes les contreparties appartenant au même groupe de risque.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et la somme actualisée des flux futurs estimés. L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés. En conséquence, seules les provisions sur créances contentieuses ont fait l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les mouvements de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « coût du risque », sauf en ce qui concerne les reprises relatives aux effets de la désactualisation, qui sont portées en « intérêts et produits assimilés ».

Créances dépréciées sur base collective

Les créances non dépréciées sur base individuelle sont regroupées selon leur niveau de risque de crédit pour former des ensembles homogènes. La méthodologie de calcul de la dépréciation collective repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

Elle conduit à déprécier les classes de risques correspondant aux probabilités de défaut les plus élevées. Elle tient compte du recalibrage des algorithmes demandé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dans le cadre de l'homologation Bâle II.

Par ailleurs, le groupe Crédit Mutuel Arkéa peut être amené à constater une provision collective complémentaire pour couvrir le risque de crédit d'un secteur économique ou d'une zone géographique donné(e) et qui ne serait pas couvert par une dépréciation individuelle.

Opérations de location financement avec la clientèle

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ».

Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement

Conformément aux normes IAS 16, IAS 38 et IAS 40, une immobilisation d'exploitation ou de placement est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Conformément à la norme IAS 40, les biens immobiliers du Groupe sont classés en « immeubles de placement » s'ils sont détenus avant tout pour en retirer des loyers ou valoriser le capital. Les biens immobiliers détenus principalement pour être occupés par le Groupe à des fins administratives ou commerciales sont classés en « immobilisations corporelles ».

Les immeubles de placement et les immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte).

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une valorisation à dire d'expert.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante :

- toutes les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;
- toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Le Groupe applique l'approche par composant pour ses immeubles d'exploitation et de placement. Il a retenu les composants et durées d'amortissement suivants :

Composant	Durées d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	Immeubles de direction et de placement : 50 ans Agences : 25 ans
Clos et couverts	25 ans
Lots techniques	20 ans
Agencements	3 à 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés :

	Durées d'amortissement
Mobilier	10 ans
Matériel électronique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	2 à 5 ans
Portefeuille de contrats clientèle acquis	6 à 13 ans

Dans les cas où les logiciels sont exploités dans le cadre d'un contrat commercial, la durée d'amortissement peut dépasser 5 ans ; elle est définie en fonction de la durée du contrat.

Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire. Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles » ; pour les immeubles de placement, elles figurent en « charges des autres activités ».

Les immobilisations à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation au moins annuels.

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, dans le cas où la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie concernée est inférieure à sa valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode de valorisation la plus appropriée appliquée à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Compte tenu de l'évolution favorable des paramètres de marché et de l'absence d'éléments remettant fondamentalement en cause les prévisions des UGT en 2016 et à moyen terme, aucun test de dépréciation n'a été réalisé dans le cadre de l'arrêté des comptes du 30 juin 2016.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes sur autres actifs », tandis que celles réalisées sur des immeubles de placement sont classées en « produits ou charges des autres activités ».

Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

A l'initiation, les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont comptabilisées à la juste valeur, qui est en règle générale le montant net encaissé à l'origine, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature à taux de marché. Les plans épargne-logement et comptes épargne-logement font l'objet, si nécessaire, d'une provision.

Les intérêts courus ou échus des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support (bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés), à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, c'est-à-dire à leur prix d'émission, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêt, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus ou échus des dettes représentées par un titre alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Provisions

Les obligations du Groupe pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux, les risques liés à l'épargne-logement, les litiges et les engagements de signature.

Provisions pour engagements sociaux

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnel ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels le Groupe s'est engagé à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite surcomplémentaire, les comptes épargne-temps et les médailles du travail sont enregistrés à ce poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés en juin 2016 intègrent un taux d'actualisation de 1,35 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,73 % et 5,70 % et un taux de revalorisation des salaires nets d'inflation compris entre 1,52 % et 2,50 %¹. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Les différences générées par des changements d'hypothèses et par des différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Pour la catégorie des autres avantages à long terme, les écarts sont constatés immédiatement dans le compte de résultat de l'exercice.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont constatés en « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Provision épargne-logement

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts à l'habitat aux souscripteurs des comptes et plans épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,

¹ Taux de l'UES Arkade et Arkéa-SCD représentant 97% de l'engagement

- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées en résultat dans les rubriques intitulées «intérêts et produits assimilés » et « intérêts et charges assimilés ».

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont des dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, qui se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra, en cas de liquidation du débiteur, qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti. Les intérêts courus ou échus des dettes subordonnées alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « Intérêts et charges assimilés ».

Capitaux propres

Distinction Dettes - Capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier se définit comme une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres se définit comme un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Parts sociales

En application de ces définitions, les parts sociales émises par les Caisses de Crédit Mutuel sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du Groupe.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix de transaction.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués et comptabilisés à la juste valeur, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Sont concernés :

- les actifs et passifs à la juste valeur par le résultat ;
- les actifs disponibles à la vente ;
- les instruments dérivés de couverture.

Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti et font l'objet de valorisations communiquées en annexe. Figurent parmi ceux-ci :

- les prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle ;
- les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Par ailleurs, les actifs et les passifs sont répartis en trois niveaux de hiérarchie correspondant au degré d'observabilité des données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

Niveau 1 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Un marché actif est un marché pour l'actif ou le passif en question sur lequel des transactions ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue une information sur le prix.

Cette catégorie regroupe notamment les actions, obligations et parts d'OPCVM cotées sur un marché actif.

Niveau 2 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données autres que les cours ou prix cotés, qui sont observables soit directement, soit indirectement.

En l'absence de cotation, la valeur de marché des instruments financiers est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ». Les modèles d'évaluation sont basés sur des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs ou le modèle Black & Scholes.

Cette catégorie comprend notamment les instruments financiers suivants :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif ou non cotées ;
- les instruments dérivés négociés de gré à gré tels que les swaps et produits optionnels ;
- les produits structurés.

La juste valeur des prêts et créances, des dettes envers les établissements de crédit, des dettes représentées par un titre et des dettes subordonnées relève également de ce niveau.

Les prêts et créances ainsi que les dettes envers les établissements de crédit sont valorisés selon 2 méthodes :

- la juste valeur des éléments à taux fixe tels que les prêts à taux fixe et les dépôts est déterminée comme l'actualisation des flux futurs attendus ;
- la juste valeur des éléments à taux variable (crédits à taux révisable) d'une durée supérieure à 1 an est établie sur le modèle Black & Scholes.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux fixe est donnée par l'actualisation des flux futurs et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux variable est donnée par l'actualisation des flux futurs avec calcul d'un taux forward et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

Le coût de signature du Groupe est pris en compte dans la courbe des taux retenue pour la valorisation des dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

Pour les créances et dettes à court terme (durée inférieure à 1 an), on estime que leur juste valeur est équivalente à leur valeur nominale.

Niveau 3 : Actifs ou passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données sur l'actif ou le passif non fondées sur des données observables.

Les méthodes de valorisation utilisant des données de marché non observables sont utilisées dans les cas suivants :

- les prêts et créances ainsi que les dettes envers la clientèle ;
- les titres de participation non cotés sur un marché actif ;
- les FCPR ;
- certains financements spécialisés ;
- les titres détenus par les sociétés de capital-développement.

Ainsi, à titre d'exemple, les titres de participation non cotés sur un marché actif font l'objet d'une évaluation interne :

- les méthodes employées sont principalement l'actif net réévalué ou l'actif net comptable, l'analyse étant effectuée entité par entité.

De même, les méthodes d'évaluation retenues par les sociétés de capital développement sont généralement :

- le prix de la transaction pour les acquisitions récentes ;
- la méthode des multiples historiques pour les sociétés à maturité ;
- l'actif net corrigé pour les sociétés de portefeuille (Holdings) et entités d'investissement (Fonds).

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité : à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses.

Le day-one profit, c'est-à-dire l'écart entre le prix de transaction et la valorisation de l'instrument au moyen de techniques de valorisation, est considéré comme nul : le prix des transactions réalisées par le Groupe pour son compte propre correspond à leur juste valeur. Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle donnent lieu à une prime comptabilisée en compte de résultat à la mise en place.

Principes comptables pour l'activité assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance souscrits et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et les passifs d'assurance n'ont pas évolué entre les deux exercices.

Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements à l'égard des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « provisions techniques des contrats d'assurance ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions d'assurance-vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis aux contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance-non vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs), aux provisions pour risques croissants (différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré) et aux sinistres à payer.

Les provisions techniques sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Cette provision est présentée au passif ou à l'actif. A l'actif, elle figure dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. L'insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « produits des autres activités » et « charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Entité consolidante

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entités significatives sur lesquelles l'entité consolidante exerce un contrôle ou une influence sur la gestion.

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Arkéa correspond à l'établissement de crédit Crédit Mutuel Arkéa tel que défini dans l'agrément collectif délivré par l'ACPR. Cet établissement de crédit comprend :

- Les Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central,
- Les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à ces Fédérations,
- Crédit Mutuel Arkéa.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les entités sur lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif ou conjoint ou exerce une influence notable et dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et de la contribution au résultat net.

Les participations détenues par des sociétés de capital-investissement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation. Ces participations sont comptabilisées à la juste valeur par résultat.

Entités contrôlées

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont intégrées globalement. L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidé.

Participations dans les entreprises associées et des co-entreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

L'influence notable est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. En cas de détention de plus de 20% des droits de vote, l'absence d'influence notable pourra être démontrée à travers la non représentation au sein des organes de direction ou par l'absence de participation au processus d'élaboration des politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Participation dans les activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Principales variations de périmètre

En juin 2016, le Groupe a acquis à 100% le groupe Keytrade, banque en ligne spécialisée dans les produits bancaires et d'investissements. Cette acquisition se traduit dans le périmètre par la consolidation en intégration globale de quatre nouvelles entités :

- Keytrade Bank SA : Banque en ligne localisée en Belgique ;
- Keytrade Bank Luxembourg SA : Filiale de Keytrade Bank SA au Luxembourg ;
- Strateo : Succursale Suisse de Keytrade Bank SA ;
- RealLease SA : Société spécialisée en leasing.

Le périmètre de consolidation évolue également avec l'entrée de l'entité SMSPG, nouvelle structure juridique détenue principalement par les managers de SPG, qui sera consolidée également en intégration globale.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel Arkéa sont présentées en note 25.

REGLES DE CONSOLIDATION

Date de clôture

Toutes les entreprises consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Elimination des opérations réciproques

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale.

Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition

Le Groupe applique IFRS 3 révisée pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est le total des justes valeurs, à la date du regroupement, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis.

IFRS 3 révisée permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur (méthode dite du goodwill complet) ; dans le second cas, elles sont basées sur leurs quotes-parts dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'entité acquise (goodwill partiel).

Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « écarts d'acquisition », s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès l'existence d'indices de pertes de valeur.

Chaque écart d'acquisition est affecté à une unité génératrice de trésorerie, ou un groupe d'unité génératrice de trésorerie, devant tirer avantage de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils sont attachés. Les unités génératrices de trésorerie sont définies en fonction du mode d'organisation et de gestion du Groupe et tiennent compte du caractère indépendant de ces ensembles.

Dans le cas d'une augmentation de pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

En cas de diminution du pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle, l'impact de la variation du pourcentage d'intérêts sera également constaté en capitaux propres.

Crédit-bail, location avec option d'achat et location financement

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financement sont retraitées de façon à prendre en compte la comptabilité dite financière.

Conversion des comptes en devises étrangères

Le bilan des entités étrangères dont les comptes sont exprimés en devises est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte « réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « réserves de conversion ».

Taxes

L'interprétation IFRIC 21 « taxes prélevées par une autorité publique » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

Impositions différées

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable lors de la réalisation de la différence temporaire.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées. Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur une rubrique des capitaux propres. Des impôts différés sont également comptabilisés au titre des pertes fiscales antérieures dès lors qu'il existe des preuves convaincantes quant à la probabilité de recouvrement de ces impôts.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

La contribution économique territoriale (CET) étant traitée comme une charge opérationnelle, elle n'entraîne pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Note 1. Caisse, banques centrales**Prêts et créances sur les établissements de crédit**

	30.06.2016	31.12.2015
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	1 705 451	1 974 987
Caisse	121 523	137 544
TOTAL	1 826 974	2 112 531
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	584 016	601 688
Autres comptes ordinaires	526 945	259 694
Prêts	6 693 690	5 606 697
Titres non cotés sur un marché actif	10 000	10 000
Pensions	702 664	500 939
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	29 210	60 964
Dépréciations	0	0
TOTAL	8 546 525	7 039 982
Dont Comptes et Prêts à vue sur les établissements de crédit	569 051	352 923

Note 2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2016	31.12.2015
Actifs classés en juste valeur sur option	16 012 427	14 214 563
Actifs détenus à des fins de transaction	646 322	474 877
TOTAL	16 658 749	14 689 440

Note 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30.06.2016	31.12.2015
Titres	15 996 324	14 198 757
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 548 756	4 179 123
. Cotés	4 419 335	4 114 081
. Non cotés	129 421	65 042
- Actions et autres titres à revenu variable	11 447 568	10 019 634
. Cotés	6 616 428	6 436 835
. Non cotés	4 831 140	3 582 799
Autres actifs financiers (1)	16 103	15 806
dont pensions	0	0
TOTAL	16 012 427	14 214 563

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

Le risque maximal de non recouvrement des prêts classés à la juste valeur par résultat sur option s'élève à 15 871 milliers d'euros. Ce montant n'est pas couvert par des dérivés de crédit.

Note 2b. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2016	31.12.2015
Titres	3 070	3 112
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	3 070	3 112
. Cotés	3 056	3 098
. Non cotés	14	14
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
. Cotés	0	0
. Non cotés	0	0
Instruments dérivés de transaction	643 252	471 765
Autres actifs financiers	0	0
dont pensions	0	0
TOTAL	646 322	474 877

Les instruments dérivés de transaction sont détenus dans le cadre de la couverture économique des opérations avec la clientèle.

Note 3. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2016		31.12.2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (CFH)	1 471	24 055	2 057	24 897
Couverture de juste valeur (FVH)	926 385	625 040	812 056	479 198
TOTAL	927 856	649 095	814 113	504 095

Le montant de variation des flux de trésorerie recyclé en résultat est de 805 milliers d'euros.

Note 4. Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2016	31.12.2015
Effets publics	16 272 848	14 049 036
Obligations et autres titres à revenu fixe	20 506 836	18 956 963
- Cotés	18 787 398	17 860 524
- Non cotés	1 719 438	1 096 439
Actions et autres titres à revenu variable	1 936 173	2 343 231
- Cotés	1 275 355	1 361 683
- Non cotés	660 818	981 548
Titres immobilisés	662 848	549 775
- Titres de participation	397 580	276 849
- Autres titres détenus à long terme	174 030	180 418
- Parts dans les entreprises liées	91 238	92 508
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
Créances rattachées	444 648	369 350
TOTAL	39 823 353	36 268 355
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	572 001	438 961
Dont titres donnés en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations douteuses	35 241	40 655
Dont dépréciations	-57 350	-57 762
Dont titres de participation cotés	0	0

Note 5. Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2016	31.12.2015
Créances saines	43 561 038	42 062 147
. Créances commerciales	132 320	141 608
. Autres concours à la clientèle	43 304 344	41 794 130
- Crédits à l'habitat	22 857 121	22 232 478
- Autres concours et créances diverses dont pensions	20 447 223	19 561 652
. Créances rattachées	124 374	126 409
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	165 754	131 761
Créances dépréciées sur base individuelle	1 509 035	1 513 100
Créances brutes	45 235 827	43 707 008
Dépréciations individuelles	-853 786	-854 549
Dépréciations collectives	-103 449	-108 596
Sous total I	44 278 592	42 743 863
Location financement (investissement net)	1 766 574	1 663 460
. Mobilier	956 145	863 672
. Immobilier	745 552	725 080
. Créances dépréciées sur base individuelle	64 877	74 708
Dépréciations	-40 189	-39 124
Sous total II	1 726 385	1 624 336
TOTAL	46 004 977	44 368 199
dont prêts participatifs	12 165	12 165
dont prêts subordonnés	0	0

Note 6. Ecart d'acquisition

	31.12.2015	Augmentation	Diminution	Autre	30.06.2016
Ecart d'acquisition brut	448 633	93 805	0	0	542 438
Dépréciations	0	0	0	0	0
Ecart d'acquisition net	448 633	93 805	0	0	542 438

Répartition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

	Sociétés concernées	30.06.2016	31.12.2015
Service aux investisseurs et épargne en ligne	Fortuneo	322 949	229 144
	Keytrade		
	Procapital		
Prestations de services	Monext	100 250	100 250
Restructuration de crédits et financement associé	CFCAL Banque	38 216	38 216
	CFCAL SCF		
Financement locatif de matériels	Leasecom	32 723	32 723
	Leasecom Car		
Paiements en ligne	Leetchi SA	25 682	25 682
	Mangopay		
Gestion d'actifs	Schelcher Prince Gestion	11 649	11 649
Assurance Non Vie	Suravenir Assurances	10 969	10 969
Ecart d'acquisition net		542 438	448 633

Note 7. Banques centrales - Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2016	31.12.2015
Banques centrales	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	6 821 565	6 455 557
Comptes réseau Crédit Mutuel	25 396	10 214
Autres comptes ordinaires	336 581	249 561
Emprunts	2 052 851	1 724 779
Autres dettes	51 819	51 143
Pensions	4 340 625	4 407 717
Dettes rattachées	14 293	12 143
TOTAL	6 821 565	6 455 557
Dont Comptes et Emprunts à vue sur les établissements de crédit	414 817	351 333

Note 8. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2016	31.12.2015
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	757 610	564 946
Instruments dérivés	757 610	564 946
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	16 349	5 533
Dettes envers les établissements de crédit	82	18
Dettes envers la clientèle	16 267	5 515
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes subordonnées	0	0
TOTAL	773 959	570 479

La valeur de remboursement des passifs évalués à la juste valeur par résultat s'élève à 773 933 milliers d'euros au 30 juin 2016 contre 570 473 milliers d'euros au 31 décembre 2015. La variation de juste valeur imputable à l'évolution du risque émetteur du groupe Crédit Mutuel Arkéa au regard des conditions d'émission du groupe est négligeable au 30 juin 2016.

Note 8a. Actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une compensation, d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire

30.06.2016							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collatéral)	
Actifs							
Dérivés	1 571 108	0	1 571 108	-428 959	0	-614 748	527 401
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	702 664	0	702 664	0	-702 664	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des actifs	2 273 772	0	2 273 772	-428 959	-702 664	-614 748	527 401
Passifs							
Dérivés	1 406 705	0	1 406 705	-428 959	0	-822 098	155 648
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	4 340 626	0	4 340 626	0	-4 316 802	-21 876	1 948
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des passifs	5 747 331	0	5 747 331	-428 959	-4 316 802	-843 974	157 596

31.12.2015							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collatéral)	
Actifs							
Dérivés	1 285 878	0	1 285 878	-357 852	0	-546 465	381 561
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	500 939	0	500 939	0	-500 939	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des actifs	1 786 817	0	1 786 817	-357 852	-500 939	-546 465	381 561
Passifs							
Dérivés	1 069 041	0	1 069 041	-357 852	0	-643 035	68 154
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	4 409 469	0	4 409 469	0	-4 327 898	-57 141	24 430
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
Total des passifs	5 478 510	0	5 478 510	-357 852	-4 327 898	-700 176	92 584

Note 9. Dettes envers la clientèle

	30.06.2016	31.12.2015
Comptes d'épargne à régime spécial	23 364 892	20 989 441
A vue	18 368 971	16 179 123
A terme	4 995 921	4 810 318
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	130 292	9 290
Sous-total	23 495 184	20 998 731
Comptes ordinaires	15 011 227	12 682 257
Comptes et emprunts à terme	7 793 060	7 671 706
Pensions	0	0
Dettes d'assurance et de réassurance	35 618	46 818
Dettes rattachées	72 887	51 110
Sous-total	22 912 792	20 451 891
TOTAL	46 407 976	41 450 622

Note 10. Dettes représentées par un titre

	30.06.2016	31.12.2015
Bons de caisse	21 865	21 971
Titres du marché interbancaire et TCN	3 220 363	3 202 656
Emprunts obligataires	10 205 589	10 287 338
Dettes rattachées	186 716	267 855
TOTAL	13 634 533	13 779 820

Note 11. Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2016	31.12.2015
Vie hors unités de compte	30 982 269	29 533 979
dont Participation aux bénéfices	2 814 968	2 327 128
Non vie	442 511	433 264
Unités de compte	7 200 638	7 108 811
Autres	167 622	138 218
TOTAL	38 793 040	37 214 272
Participation aux bénéfices différée active	0	0
Part des réassureurs	-72 355	-68 524
Provisions techniques nettes	38 720 685	37 145 748

Note 12. Provisions

	31.12.2015	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autres	30.06.2016
Provisions pour engagements de retraite	253 091	23 643	-2 752	-76	326	274 232
Provisions pour épargne-logement	35 865	0	0	-5 236	0	30 629
Provisions pour exécution des engagements de signature	23 493	5 299	-147	-4 256	0	24 389
Provisions pour impôts	3 660	22	-391	-91	0	3 200
Provisions pour litiges	8 343	970	-1 776	-631	265	7 171
Provisions pour risques	10 697	631	-2 013	-40	-1	9 274
Autres	31 236	1 619	-2 025	-790	167	30 207
TOTAL	366 385	32 184	-9 104	-11 120	757	379 102

Note 13a. Hiérarchie de la juste valeur

30/06/2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	33 595 081	4 215 688	2 012 584	39 823 353
- Effets publics et valeurs assimilées	16 421 668	41 218	0	16 462 886
- Obligations et autres titres à revenu fixe (1) (2)	15 931 779	4 173 703	649 569	20 755 051
- Actions et autres titres à revenu variable	1 241 633	430	700 505	1 942 568
- Participations et autres titres détenus à long terme	1	337	571 272	571 610
- Parts entreprises liées	0	0	91 238	91 238
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 839 735	4 537 073	4 281 941	16 658 749
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	3 070	0	3 070
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO (3)	560 703	3 874 648	113 405	4 548 756
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	7 279 032	0	4 168 536	11 447 568
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	406	0	406
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	15 697	0	15 697
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	643 252	0	643 252
Instruments dérivés de couverture	0	927 856	0	927 856
TOTAL	41 434 816	9 680 617	6 294 525	57 409 958
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	773 959	0	773 959
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	82	0	82
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	16 267	0	16 267
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	757 610	0	757 610
Instruments dérivés de couverture	0	649 095	0	649 095
TOTAL	0	1 423 054	0	1 423 054

(1) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 187M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(2) Des transferts de niveau 2 à niveau 1 ont été réalisés pour un montant de 52M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(3) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour 25M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

31/12/2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	30 168 554	2 171 093	3 928 708	36 268 355
- Effets publics et valeurs assimilées	14 018 802	194 380	0	14 213 182
- Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	14 853 005	1 975 585	2 333 114	19 161 704
- Actions et autres titres à revenu variable	1 296 747	794	1 046 153	2 343 694
- Participations et autres titres détenus à long terme	0	334	456 933	457 267
- Parts entreprises liées	0	0	92 508	92 508
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 695 502	3 622 855	2 371 083	14 689 440
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	3 112	0	3 112
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO (2)	1 021 189	3 132 172	25 762	4 179 123
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO (3)	7 674 313	0	2 345 321	10 019 634
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	659	0	659
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	15 147	0	15 147
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	471 765	0	471 765
Instruments dérivés de couverture	0	814 113	0	814 113
TOTAL	38 864 056	6 608 061	6 299 791	51 771 908
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	570 479	0	570 479
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	18	0	18
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	5 515	0	5 515
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	564 946	0	564 946
Instruments dérivés de couverture	0	504 095	0	504 095
TOTAL	0	1 074 574	0	1 074 574

(1) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 442 millions d'euros. Ils concernent essentiellement des obligations structurées dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(2) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 90 millions d'euros. Ils concernent essentiellement des obligations structurées dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(3) Des transferts de niveau 1 à niveau 3 ont été réalisés pour un montant de 417 millions d'euros. Ils concernent des OPCVM pour lesquels l'évaluation correspond aux critères définis pour le niveau 3.

Note 13b. Hiérarchies de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

30.06.2016						
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	55 560 616	54 693 029	867 587	32 180	8 336 109	47 192 327
Prêts et créances sur établissements de crédit	8 225 547	8 546 525	-320 978		8 225 547	0
Prêts et créances à la clientèle	47 192 327	46 004 977	1 187 350		0	47 192 327
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	142 742	141 527	1 215	32 180	110 562	0
Passifs	70 482 564	67 760 423	2 722 141	0	24 098 478	46 384 086
Dettes envers les établissements de crédit	8 292 583	6 821 565	1 471 018		8 292 583	0
Dettes envers la clientèle	46 384 086	46 407 976	-23 890		0	46 384 086
Dettes représentées par un titre	14 903 780	13 634 533	1 269 247		14 903 780	0
Dettes subordonnées	902 115	896 349	5 766		902 115	0

31.12.2015						
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	52 880 039	51 559 725	1 320 314	41 790	6 853 153	45 985 096
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 736 190	7 039 982	-303 792		6 736 190	0
Prêts et créances à la clientèle	45 985 096	44 368 199	1 616 897		0	45 985 096
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	158 753	151 544	7 209	41 790	116 963	0
Passifs	66 562 499	62 067 952	4 494 547	0	25 093 144	41 469 355
Dettes envers les établissements de crédit	7 565 126	6 455 557	1 109 569		7 565 126	0
Dettes envers la clientèle	41 469 355	41 450 622	18 733		0	41 469 355
Dettes représentées par un titre	17 129 966	13 779 820	3 350 146		17 129 966	0
Dettes subordonnées	398 052	381 953	16 099		398 052	0

Note 14. Intérêts et produits/charges assimilés

	30.06.2016		30.06.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	48 266	-72 488	69 375	-47 253
Clientèle	711 373	-283 354	752 111	-292 371
Instruments dérivés de couverture	124 969	-119 109	120 742	-127 038
Actifs financiers disponibles à la vente	55 460	0	74 799	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 279	0	1 977	0
Dettes représentées par un titre	0	-176 305	0	-223 009
Dettes subordonnées	0	-65	0	-461
TOTAL	941 347	-651 321	1 019 004	-690 132

Au cours de l'année 2016, la baisse des taux d'intérêt a eu pour effet de rémunérer certains actifs financiers à taux d'intérêt négatif. Le comité d'interprétation des normes IFRS précise que les intérêts résultant d'un taux d'intérêt négatif sur un actif financier ne répondent pas à la définition des revenus d'intérêt conformément à la norme IAS 18 Produits des activités. Cette charge d'intérêt relative à un actif financier ne doit pas être présentée sur la ligne des revenus d'intérêt, mais dans un poste de dépenses appropriées. Les intérêts négatifs sont non significatifs pour le Groupe.

Note 15. Commissions

	30.06.2016		30.06.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	4 807	-1 817	3 648	-1 514
Clientèle	45 713	-221	57 267	-229
Instruments dérivés	4 362	-251	5 239	-7
Change	1 115	-135	1 478	-20
Engagements de financement et de garantie	304	-1 880	327	-829
Titres et prestations de services	232 535	-97 163	235 605	-85 443
TOTAL	288 836	-101 467	303 564	-88 042

Note 16. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2016	30.06.2015
Instruments de transaction	-7 571	-12 662
Instruments à la juste valeur sur option	17 251	11 107
Inefficacité des couvertures	814	4 421
Sur couverture de flux de trésorerie	25	19
Sur couverture de juste valeur	789	4 402
- variation de juste valeur des éléments couverts	-89 826	99 099
- variation de juste valeur des éléments de couverture	90 615	-94 697
Résultat de change	3 346	-180
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	13 840	2 686

Note 17. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2016				30.06.2015			
	Divi- dendes	PV/MV réalisées	Dépré- ciation	Total	Divi- dendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	17 634	0	17 634	0	8 828	0	8 828
Actions et autres titres à revenu variable	6 341	14 180	-278	20 243	657	-683	61	35
Titres immobilisés	3 164	36 790	-520	39 434	2 733	10 169	-847	12 055
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9 505	68 604	-798	77 311	3 390	18 314	-786	20 918

Note 18. Produits/charges des autres activités

	30.06.2016		30.06.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activités d'assurance	3 222 339	-2 910 724	3 255 260	-2 967 167
Immeubles de placement	1 312	-13 237	4 899	-14 707
Autres produits	108 818	-40 629	102 891	-34 165
TOTAL	3 332 469	-2 964 590	3 363 050	-3 016 039

Note 19. Charges générales d'exploitation

	30.06.2016	30.06.2015
Charges de personnel	-374 182	-357 243
Autres charges	-232 239	-230 428
TOTAL	-606 421	-587 671

Note 19a. Charges de personnel

	30.06.2016	30.06.2015
Salaires et traitements	-222 798	-203 793
Charges sociales	-91 391	-94 964
Intéressement et participation des salariés	-25 608	-29 794
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-30 669	-28 684
Autres	-3 716	-8
TOTAL	-374 182	-357 243

Note 19b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2016	30.06.2015
Impôts et taxes	-51 760	-60 245
Services extérieurs	-180 288	-170 129
Autres charges diverses	-191	-54
TOTAL	-232 239	-230 428

Note 20. Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	30.06.2016
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-133 732	143 698	-34 940	-5 358	1 293	-29 039
Location financement	-7 256	6 883	-1 049	-1 768	0	-3 190
Concours clientèle	-120 550	130 399	-33 891	-3 590	1 293	-26 339
Engagements - autres	-5 926	6 416	0	0	0	490
Actifs disponibles à la vente	-85	1 757	-8	-68	845	2 441
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Autres	-2 077	2 758	-158	0	34	557
TOTAL	-135 894	148 213	-35 106	-5 426	2 172	-26 041

Note 21. Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2016	30.06.2015
Immobilisations corporelles et incorporelles	-331	5 796
Moins-values de cession	-820	-317
Plus-values de cession	489	6 113
Frais encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-2 852	0
TOTAL	-3 183	5 796

Note 22. Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2016	30.06.2015
Charge d'impôt exigible	-71 003	-89 198
Charge ou produit d'impôt différé net	2 859	-1 370
CHARGE NETTE D'IMPOT SUR LE BENEFICE	-68 144	-90 568
Résultat avant impôts et résultat des sociétés mises en équivalence	249 893	239 625
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	27,27%	37,80%

Analyse du taux effectif de l'impôt :

	30.06.2016	30.06.2015
Taux normal d'impôt	34,43%	38,00%
Différences permanentes	2,79%	4,31%
Imposition à taux réduit et exonérations	-9,17%	-2,68%
Impact des situations déficitaires	-1,55%	-1,50%
Crédits d'impôts	0,00%	-0,37%
Exceptionnel	0,44%	0,15%
Autres	0,33%	-0,11%
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	27,27%	37,80%

Note 23. Engagements donnés et reçus

	30.06.2016	31.12.2015
Engagements donnés	11 060 314	10 898 488
Engagements de financement	7 687 928	7 931 006
En faveur des établissements de crédit et assimilés	50 050	50 050
En faveur de la clientèle	7 637 878	7 880 956
Engagements de garantie	2 945 026	2 769 235
D'ordre d'établissements de crédit et assimilés	26 267	76 197
D'ordre de la clientèle	2 918 759	2 693 038
Engagements sur titres	427 360	198 247
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	427 360	198 247
Engagements reçus	37 704 274	34 502 209
Engagements de financement	10 147 085	8 491 975
Reçus des établissements de crédit et assimilés	10 141 585	8 491 975
Reçus de la clientèle	5 500	0
Engagements de garantie	26 691 879	25 274 076
Reçus des établissements de crédit et assimilés	32 676	29 467
Reçus de la clientèle	26 659 203	25 244 609
Engagements sur titres	865 310	736 158
Titres vendus avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements reçus	865 310	736 158

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la Caisse de Refinancement de l'Habitat afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 50 050 milliers d'euros.

	30.06.2016	31.12.2015
Créances données en garantie	14 098 588	12 357 037
Banque de France	11 195 304	9 407 645
Banque Européenne d'Investissement	559 228	581 297
Caisse de Refinancement de l'Habitat	1 391 813	1 391 758
Caisse des dépôts et consignations	952 243	976 337
Société de Financement de l'Economie Française		
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	995 687	772 753
Titres et valeurs données en pension	4 340 625	4 407 717

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le Groupe est exposé à la non restitution des titres.

Au 30 juin 2016, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 4 372 millions d'euros.

Note 24. Informations sectorielles

	Banque		Assurance et gestion d'actifs		Groupe	
	30.06.2016	30.06.2015	30.06.2016	30.06.2015	30.06.2016	30.06.2015
Produits internes (1)	111 285	106 078	-111 285	-106 078	0	0
Produits externes (2)	590 302	570 691	346 123	344 318	936 425	915 009
Produit net bancaire	701 587	676 769	234 838	238 240	936 425	915 009
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-575 258	-559 890	-82 040	-74 395	-657 308	-634 285
Résultat brut d'exploitation	126 319	116 879	152 798	163 844	279 117	280 723
Coût du risque	-26 056	-46 769	25	-125	-26 041	-46 894
Résultat d'exploitation	100 253	70 110	152 823	163 719	253 076	233 829
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3 304	2 369	1 655	-987	4 959	1 382
Autres	-3 164	-251	-19	6 049	-3 183	5 796
Résultat courant avant impôt	100 393	72 226	154 459	168 781	254 852	241 007
Impôts sur les bénéfices	-13 672	-29 638	-54 472	-60 930	-68 144	-90 568
Résultat net	86 721	42 588	99 987	107 851	186 708	150 439
dont intérêts minoritaires	3	-96	7	489	10	393
Résultat net part du Groupe	86 718	42 684	99 980	107 362	186 698	150 046

	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs et Passifs sectoriels	73 574 533	67 055 024	45 577 867	43 056 777	119 152 399	110 111 801

(1) Produits sectoriels provenant de transactions avec d'autres secteurs.

(2) Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes.

L'analyse sectorielle s'appuie sur une segmentation en deux secteurs d'activité :

- la Banque correspond principalement aux réseaux de caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, aux filiales spécialisées dans le marché des entreprises et le financement de l'immobilier,
- l'Assurance et la gestion d'actifs regroupent les filiales spécialisées dans la gestion d'OPCVM et les sociétés d'assurance.

L'analyse sectorielle par zone géographique n'est pas pertinente pour le Groupe dans la mesure où la quasi-totalité de son activité est réalisée sur le territoire national.

Note 25. Périmètre de consolidation

Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% intérêts	
			30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Crédit Mutuel Arkea - Fédérations et Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central	France	Banque / Banque mutualiste			Entité consolidante	
Sociétés consolidées par intégration globale						
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	France	Banque / Banque d'entreprises	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BANKING SERVICES	France	Banque / Prestations de services bancaires	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BOURSE RETAIL	France	Banque / Holding	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CREDIT BAIL	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA FONCIERE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA HOME LOANS SFH	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA PUBLIC SECTOR SFH	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA SCO	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
CAISSE DE BRETAGNE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE	France	Banque / Banque mutualiste	93,0	93,0	93,0	93,0
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	France	Banque / Portage d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE SCF	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT COLLECTIVITES	France	Banque/Fonds commun de titrisation	57,8	57,8	57,8	57,8
FEDERAL EQUIPEMENTS	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / Banque privée et gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL SERVICE	France	Banque / Prestations de services	97,0	97,0	97,0	97,0
FINANCO	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
Arkea Direct Bank (ex Fortuno SA)	France/Belgique	Banque / Inter médiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
GICM	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	97,0	97,0
KEYTRADE BANK Luxembourg SA (2)	Luxembourg	Banque / Inter médiation financière et boursière	100,0	0,0	100,0	0,0
KEYTRADE BANK SA (2)	Belgique	Banque / Inter médiation financière et boursière	100,0	0,0	100,0	0,0
LEASECOM	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
LEASECOM CAR	France	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
LEETCHI SA	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
MANGOPAY SA (ex Leetchi Corp)	Luxembourg	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
MOMENT	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
NOVELIA	France	Assurances et gestion d'actifs / Courtage en assurances	100,0	100,0	100,0	100,0
PROCAPITAL	France/Belgique	Banque / Inter médiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
RFALLEASE SA (2)	Belgique	Banque / Prestations de services	100,0	0,0	100,0	0,0
SASP (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / Holding	100,0	0,0	100,0	0,0
SCHELCHER PRINCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
SMSPG (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / Holding	100,0	0,0	100,0	0,0
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
STRATED (2)	Suisse	Banque / Inter médiation financière et boursière	100,0	0,0	100,0	0,0
SURAVENIR	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance vie	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR ASSURANCES	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance non vie	100,0	100,0	100,0	100,0
Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% intérêts	
			30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Sociétés consolidées par mise en équivalence						
ALTARDECA AM AS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,1	87,1	31,0	33,5
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	France	Banque / Banque mutualiste	21,5	21,5	21,5	21,5
CREDIT MUTUEL CARTES DE PAIEMENTS	France	Banque / Banque mutualiste	25,0	25,0	26,7	26,7
DERIVATIVES SOLUTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs	85,0	/	37,7	/
NEW PORT	France	Banque / Holding	31,0	31,0	31,0	31,0
PARIS2 GESTION PRIVEE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
PRIMONIAL PARTENAIRES (EX-PATHIMOP)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
PRIMONIAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
STAMINA AM	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
PRIMONIAL COURTAGE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
PRIMONIAL HOLDING	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	44,3	45,0	44,3	45,0
PRIMONIAL INVESTMENT MANAGERS (1)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	100,0	/	45,0
PRIMONIAL Luxembourg	Luxembourg	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
PRIMONIAL RIFA	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	66,7	66,7	26,8	27,2
PRIMONIAL TI	Canada	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0

ROCHE BRUNE AM SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,8	67,8	30,0	30,5
SEFAL PROPERTY	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
SPORT INVEST	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0
UPSTONE SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	15,5	15,8
CODABEL MANAGEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,0	35,0	17,7	18,0
MATA CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	40,0	40,0	17,7	18,0
ROCHE BRUNE INVESTISSEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,8	100,0	30,0	30,5
VOLTAIRE CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	44,3	45,0

Nom	Pays	Secteur / Activité	% Contrôlé		% Intérêts	
			30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Sociétés consolidées par la méthode simplifiée						
ARKEA CAPITAL 1	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
AUTOFOCUS 7	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	84,8	/	84,8
AUTOFOCUS 8	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	77,8	/	77,8
AUTOFOCUS CROISSANCE MARS 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	78,0	/	78,0	/
AUTOFOCUS CROISSANCE JUIN 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	94,0	/	94,0	/
AUTOFOCUS RENDEMENT JUIN 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,3	87,5	87,3	87,5
AUTOFOCUS RENDEMENT OCTOBRE 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,8	91,9	91,8	91,9
AUTOFOCUS RENDEMENT DECEMBRE 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,8	93,8	93,8	93,8
AUTOFOCUS RENDEMENT MARS 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	59,5	/	59,5	/
BPE RENDEMENT 2018	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	41,7	43,0	41,7	43,0
FCPI SWEN EUROPA 4	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,5	46,5	46,5	46,5
FCPI WEST WEB VALLEY (A)	France	Banque / OPCVM	40,0	/	40,0	/
FCPR FUNESANTE A	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,2	35,2	35,2	35,2
FCT SP EUROCREANCES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	44,0	44,0	44,0	44,0
FEDERAL ACTIONS ETHIQUES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	62,2	61,9	62,2	61,9
FEDERAL ACTIONS RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,1	97,4	98,1	97,4
FEDERAL APAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	66,4	61,6	66,4	61,6
FED CAPITAL INV	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL CONVICTON GRANDE ASE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	95,3	/	94,9	/
FEDERAL CONVICTON ISR EURO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	59,9	60,0	59,9	60,0
FEDERAL CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,1	87,2	87,1	87,2
FEDERAL FSSOR INTERNATIONAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	53,6	53,6	53,6	53,6
FEDERAL INDICIEL JAPON	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	62,3	56,7	62,3	56,7
FEDERAL INVOICEL US	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	58,0	59,5	58,0	59,5
FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	72,0	72,0	72,0	72,0
FEDERAL MULTI OR ET MATIERES LERES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	86,8	87,3	86,8	87,2
FEDERAL MULTI PATRIMOINE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	89,4	89,8	89,4	89,8
FEDERAL MULTI PME	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	84,6	85,8	84,6	85,8
FEDERAL OMBATAIRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	48,8	44,5	48,8	44,5
FEDERAL OPPORTUNITE EQUILIBRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	95,8	95,7	95,8	95,7
FEDERAL OPPORTUNITE MODERE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,2	98,7	98,2	98,2
FEDERAL OPPORTUNITE TONIQUE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	99,2	98,4	99,2	98,4
FEDERAL OPTIMAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	42,2	53,1	42,2	53,1
FEDERAL PEA SECURITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	51,5	48,4	51,9	48,4
FEDERAL SUPPORT TRIMONIERE IR	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	37,9	35,5	37,9	35,5
FORMUL'ACTION 2017	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	94,1	94,3	94,1	94,3
FORMUL'ACTION 2017 PF	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	82,8	82,8	82,8	82,8
FORMUL'ACTION SECURITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,5	93,1	93,5	93,1
KALIDOSCOPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,8	98,8	98,8	98,8
OPC CLUB FRANCE NET	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,3	46,3	46,3	46,3
OPC PREM DEFENSE 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,5	35,5	35,5	35,5
OPC PREVIS EUROS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
OPC PREM EUROS 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
OPC TAKE-AU RET PRO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	39,3	41,3	39,3	41,3
PRIMO ELITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SCHLACHER EURO RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	25,5	34,4	25,5	24,6
SCI PERENNITE PLURINE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	/
SCI PRU PREM RET 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	38,0	38,0	38,0	38,0
SCI USURFUMMO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SCR PATRIMOINE CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	61,5	68,0	61,5	68,0
SCR PIERRE EXPANSION	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	17,0	/	17,0	/
SCR PRIMORDIAL CAPIMMO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	38,5	/	38,5	/
SP CONVERTIBLES ISR EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	29,2	35,9	29,2	35,9
SP HAUT RENDIMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,5	/	91,5	/
STRATO 3	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,1	97,1	97,1	97,1
SURAVENIR INITIATIVE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR REFERENCE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SYNERGIE FINANCE INVESTISSEMENT	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
TAKE-AU RET	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	48,2	/	46,2	/

(1) Fusion et confusion de patrimoine

(2) Sociétés consolidées pour la première fois en 2016

La comptabilisation par la méthode simplifiée (dite short cut method) repose sur le recours à l'option de juste valeur pour tous les actifs détenus dans le cadre de l'OPCVM à consolider.

La méthode simplifiée consiste à :

- comptabiliser à la juste valeur les parts du fonds à l'actif sur une base de 100%
- constater en regard un passif (dette financière) à hauteur de la part non détenue par le Groupe (intérêts minoritaires).

Note 26. Regroupement d'entreprises

Au cours du premier trimestre, Crédit Mutuel Arkéa a pris le contrôle du groupe Keytrade, banque en ligne spécialisée dans les produits bancaires et d'investissements.

Cette acquisition entraîne la consolidation en intégration globale de quatre nouvelles entités :

- Keytrade Bank SA : Banque en ligne localisée en Belgique ;
- Keytrade Bank Luxembourg SA : Filiale de Keytrade Bank SA au Luxembourg ;
- Strateo : Succursale Suisse de Keytrade Bank SA ;
- RealLease SA : Société spécialisée en leasing.

L'opération se traduit par un écart d'acquisition comptabilisé au bilan de 94 millions d'euros.

La comptabilisation initiale du regroupement est provisoire.

En cas d'informations complémentaires relatives à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour :

- identifier les actifs acquis et passifs assumés de la société acquise non constatés lors de la comptabilisation initiale du regroupement ;
- modifier rétrospectivement les valeurs initialement attribuées.

Note 27. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est apparu postérieurement à la clôture du 30 juin 2016.

5. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2016

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

Mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Deloitte & Associés

185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Crédit Mutuel Arkéa, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

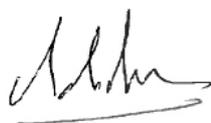
II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2016

Les Commissaires aux Comptes

Mazars



Charles de BOISRIOU

Deloitte & Associés



Jean-Vincent COUSTEL

6. Gouvernement d'entreprise

6.1. Conseil d'administration

Le 21 avril 2016, l'Assemblée générale de Crédit Mutuel Arkéa, a décidé de réélire comme administrateurs Messieurs Christian David, Jean-Yves Eozenou, Michel Gourtay et Christian Peron pour une période de 3 ans.

Par ailleurs, l'Assemblée a pris acte des démissions de Messieurs Jean-Louis Dussouchaud et Raymond Viandon. Mesdames Sophie Violleau et Anne-Gaëlle Le Bail ont été élues administratrices du Conseil pour une durée de 3 ans.

Enfin, l'Assemblée a élu Madame Marta Crenn pour une durée de 3 ans en qualité de censeur du Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa.

6.2. Direction générale

En date du 3 juin 2016, Madame Anne Le Goff a été nommée par le Conseil d'administration Directeur général délégué du Crédit Mutuel Arkéa.

Messieurs Gérard Bayol et Humbert de Fresnoye ont démissionné de leurs mandats de Directeurs généraux délégués.

Le Comité Exécutif du Crédit Mutuel Arkéa se compose désormais de :

Ronan Le Moal (Directeur général)

Anne Le Goff (Directeur général délégué chargé du pôle Supports au Développement)

Dominique Andro (Directeur général délégué chargé du pôle Clientèle Retail)

Frédéric Laurent (Directeur général adjoint chargé du pôle Innovation et Opérations)

Christelle Le Berre (Directeur en charge du Square d'Arkéa)

Tarak Achich (Directeur chargé du pôle B2B et Services Spécialisés)

Bertrand Blanpain (Directeur chargé du pôle Entreprises et Institutionnels)

Marc Gosselin (Directeur des Ressources Humaines et de la Formation)

Bernard Le Bras (Directeur chargé du pôle Produits)

Le Comité de Coordination Générale se compose des membres du Comité exécutif sus-mentionnés auxquels s'ajoutent :

Philippe Rouxel (Directeur général du réseau CMB)

Jean-Marc Jay (Directeur général du réseau CMSO)

Morgan Marzin (Directeur général du réseau CMMC)

Hélène Bernicot (Directeur du Secrétariat général et de la Communication Institutionnelle)

Anne-Laure Naveos (Directeur Croissance externe et Partenariats)

Jean Marie Alfonsi (Directeur Finances et Participations)

Didier Ardouin (Directeur du projet Nouvelle Vague)

Jean-Luc Queguiner (Directeur des Risques)

Jean-Luc Le Pache (Directeur adjoint du Pôle Supports au Développement)

Antoine Lefebvre (Directeur de la Conformité du Contrôle Permanent)

Alain Tarouilly (Directeur de l'Inspection Générale et du Contrôle Périodique)

7. Informations générales

Date des dernières informations financières semestrielles

La date des dernières informations financières semestrielles est le 30 juin 2016. Elles ont été arrêtées par le Conseil d'administration en date du 26 août 2016. Aucune information financière trimestrielle n'a été publiée depuis la date des derniers états financiers semestriels.

Documents accessibles au public

La présente actualisation du Document de référence est disponible sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org.

Ce document pourra être consulté au siège social de la société aux heures et jours ouvrés habituels. Une copie de la présente actualisation du Document de référence sera adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Ce document peut être également consulté sur le site Internet de la société (www.arkea.com).

8. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars - 61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex

Début du premier mandat : 1976 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat du cabinet Mazars a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

Deloitte & Associés - 185, avenue Charles de Gaulle, BP 136 92524 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : 2007 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat du cabinet Deloitte & Associés a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

Commissaires aux comptes suppléants :

Madame Anne Veaute - 61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex
Début du premier mandat : 2012 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020
Le renouvellement du mandat de Madame Anne Veaute a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

Société BEAS - 7-9, villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Début du premier mandat : 2009 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020
Le renouvellement du mandat de la Société BEAS a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.